

ARRÊTÉ

portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade
d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2015

Le ministre de la défense,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 2005-1215 du 26 septembre 2005 modifié portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;
- VU le décret n°2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat ;
- VU le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- VU le décret n° 2014-1553 du 19 décembre 2014 portant diverses dispositions relatives au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat,
- VU l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les pourcentages mentionnés aux articles 26 et 27 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- VU l'avis émis par la commission administrative paritaire centrale compétente à l'égard du corps des attachés d'administration de l'Etat en sa séance du 3 décembre 2015,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au titre de l'année 2015 pour l'accès au grade d'attaché d'administration hors classe, les attachés principaux d'administration de l'Etat dont les noms suivent :

Monsieur Berenguier (Christophe), direction des ressources humaines du ministère de la défense,
Monsieur Broutin (Jean-Luc), direction des affaires financières,
Monsieur Cherel (Jean-Philippe), direction des ressources humaines du ministère de la défense,
Madame Constant (Françoise), direction de la mémoire, du patrimoine et des archives,
Madame Defendini (France) née Echalié, direction générale de l'armement,
Monsieur Dossios (Emmanuel), service parisien de soutien de l'administration centrale,
Monsieur Finance (Jean-Christophe), direction des ressources humaines du ministère de la défense,
Madame Fourche (Evelyne) née Godeheu, direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense,

Monsieur Giraud (Christophe), secrétariat général pour l'administration,
Madame Girault (Dominique), direction du service national,
Madame Innocenzi (Marie-Paule) née Larboulette, direction des affaires
financières,
Madame Joulie (Liliane) née Mouge, direction générale des systèmes
d'information et de communication,
Madame Juliot (Catherine) née Avellino, direction centrale du service du
commissariat aux armées,
Monsieur Larzul (Erwan), état-major de l'armée de l'air,
Madame Le Bris (Blandine) née Morel, direction des ressources humaines du
ministère de la défense,
Monsieur Lehmuller (Jean-Pierre), direction centrale du service
d'infrastructure de la défense,
Madame Maréchal (Emmanuelle) née Gilbert, direction de la mémoire, du
patrimoine et des archives,
Monsieur Mula (Philippe), service parisien de soutien de l'administration
centrale,
Madame Porre (Fabienne) née Marrot, direction des ressources humaines du
ministère de la défense,
Madame Sabathier (Marie-Chantal), direction générale de l'armement,
Monsieur Saugier (Eric), direction du service national,
Monsieur Spilemont (Gil), direction des ressources humaines du ministère de
la défense,
Madame Tendel (Claude) née Perigord, direction des ressources humaines du
ministère de la défense,
Monsieur Tourment (Benoît), direction des ressources humaines du ministère
de la défense,
Madame Trebillon (Catherine) née Retat, direction des ressources humaines
du ministère de la défense,
Monsieur Treich (Michel), service parisien de soutien de l'administration
centrale.

Article 2 : Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 DEC. 2015
Le ministre de la défense


Pour le ministre et par délégation
Par empêchement du directeur des ressources humaines
du ministère de la défense
L'administrateur civil hors classe Marc TRÉGLIA
Chef du service des ressources humaines civiles